



L'Épiphanie

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 096

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 17 juin 2026, le *Règlement numéro 096*, intitulé « *Règlement numéro 096 établissant la rémunération des élus municipaux* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 juin 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE